



FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT,  
DE LA CULTURE & DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
FORCE OUVRIERE  
**FNEC FP-FORCE OUVRIERE des LANDES**  
BP 217 - 40004 Mont de Marsan Cedex -  
Tél. : 06 84 73 93 43 (1<sup>er</sup> degré - Isabelle BENQUET)  
07 81 24 53 96 (2<sup>nd</sup> degré - Nicolas GUYARD)  
Email : [fnecfp.fo40@free.fr](mailto:fnecfp.fo40@free.fr) Site National : <https://www.fo-fnecfp.fr>

## CDEN du lundi 30 novembre 2020

### Présents

Renaud LAGRAVE pour le Conseil Régional ;  
Gabriel BELLOCQ, Alain DUDON pour le Conseil Départemental ;  
Véronique BOUDEY, Peter PAUPARDIN, Virginie PANTANELLA, Chrit JAOUAD pour la FCPE ;  
Anne-Marie LALHIEUGUE pour l'Association des Maires des Landes ;  
Jean DUFAU et Gilles VAXELAIRE pour le domaine social, économique, éducatif et culturel  
Philippe LESCARRET pour les DDEN

Marlène BORDESSOULE et Didier MASSON, Estelle BATS (FSU) ;  
Christophe NOWACZECK, Sophie MERCADAL, Anne-Marie DARTHOS et Elodie DARZACQ (UNSA)  
Fabrice DUBOUE (FNEC FP FO)

### Déclarations préalables

- Déclaration FCPE
- Déclaration commune FSU / UNSA / FO

### Réponses de Mme la Préfète

- Les revendications seront relayées
- Le dialogue est maintenu au niveau départemental
- CDEN dédié à la laïcité avec présentation d'un protocole visant à la sécurité des personnels et des élèves
- CD : tous les services sont à pied d'oeuvre ; absences liées à la COVID sont remplacées.

### Ordre du Jour

- PV des 17 et 24 avril 2020 : approuvés
- **Inspecteur d'Académie, DASEN des Landes :**  
Un Powerpoint présente différents documents statistiques sur lequel l'IA-DASEN s'appuie pour sa présentation.

#### 1<sup>er</sup> degré

L'évolution démographique : pour 2020, baisse de 480 élèves dans le 1<sup>er</sup> degré continue.  
On attendait moins d'élèves. Pour les maternelles, - 300 ; élémentaires - 188 élèves.  
Pour les TPS, - 500 en cohorte totale et moins scolarisés.  
Pour les 3 ans, baisse de 86 alors qu'école obligatoire de 3 à 6 qui aurait dû entraîner une hausse des effectifs.  
Élément d'explication : augmentation de l'instruction dans la famille, de 88 à 130.

Ça interroge. Avec la loi sur le séparatisme, il y aura des changements.

Pour les CP, baisse moins marquée.

La baisse démographique se poursuit à la rentrée prochaine.

Cela va poser la question des petites structures, il faut commencer à anticiper les situations.

Il faudra se poser la question à l'échelle locale, de manière très pragmatique.

**Commentaires FO :** pour l'IA, il va donc falloir supprimer des postes alors qu'il se dit « attaché à la proximité de l'offre scolaire ». Le « en même temps » risque d'être encore difficile à tenir !

**Carte des circonscriptions :** toutes les circonscriptions connaissent des baisses plus ou moins marquées. Dax-Centre Landes et Tyrosse Côte-Sud perdent le plus grand nombre d'élèves a contrario de ce qui se passe dans les collèges et les lycées.

La dotation du département (- 7 postes pour - 480) permet d'améliorer le taux d'encadrement. La dotation initiale était de - 16.

Le processus de recrutement a été lancé pour des PE contractuels, moyens disponibles jusqu'au mois de mars. Il faudra s'assurer que le recrutement sera de qualité et 2 jours seront prévus avant d'aller sur le terrain.

**Protection sanitaire :** Lingettes et gel sont en cours d'acquisition par la DSDEN.

**Deux priorités :**

1) taux d'encadrement : - 7 postes, mais mécanismes pour qu'au réel cela soit - 5 postes, 5 classes fermées ;

2) école inclusive : un recrutement a été effectué sur des postes spécifiques.

La structuration scolaire (nombre de classes / école...) est sensiblement la même. Plus d'écoles ont moins d'élèves. Le nombre d'élèves par classe a, lui, sensiblement changé.

**UNSA :** carte scolaire inéquitable car les grosses communes ont subi le maintien des écoles rurales.

**Commentaires FO :** opposer écoles rurales et écoles urbaines n'est pas l'orientation de FO.

Pour le syndicat, il faut des moyens pour les écoles urbaines et des moyens pour les écoles rurales, afin de ne pas voir appliqué au moment de la carte scolaire le « déshabiller Paul pour habiller Jacques »

**IA-DASEN** a envoyé un courrier aux maires des communes concernées par des effectifs faibles pour commencer à discuter avec eux.

**Commentaires FO :** si vous craignez une fermeture de classe ou si une ouverture est nécessaire pour la rentrée 2021, contactez sans tarder le **SNUDI-FO** (Isabelle BENQUET : 06 84 73 93 43 ou Anne KEROUREDAN : 06 62 46 33 82 ou Simon CLAEREBOUT au 06 71 46 02 54 )

**FO :** les postes de PE contractuels ne sont pas satisfaisants. **C'est une première dans notre département dans le 1<sup>er</sup> degré.** Les besoins sont là, il faut des postes pérennes recrutés sur liste complémentaire du Concours de Recrutement des PE comme les textes règlementaires le prévoient

**I-DASEN :** il faut s'en satisfaire.

**UNSA :** le contexte électoral (élections municipales 2020) a faussé le débat, nous ne disons pas que les élus locaux ne doivent pas participer. L'écrasement de la pyramide montre les déséquilibres. D'autres choix auraient pu être faits ; la baisse d'effectifs dans les 2 circonscriptions interroge. Les données avec les IPS + scolarisation à domicile ont-elles été croisées ?

**IA-DASEN :** pas d'infos sur les IPS des enfants en instruction en famille. Il faut regarder en détail. Le croisement avec les IPS peut être intéressant, on y travaille.

**Préfète :** il y a des questions intéressantes à creuser en effet, mais il y a un creux démographique partout.

**FSU :** Pourquoi ne pas avoir ouvert aux listes complémentaires ? Que vont devenir ces enseignants contractuels à la fin de leur contrat ?

**IA-DASEN :** c'est un choix national ; on va chercher à valoriser cette expérience vers le concours, VAE...Pour l'instant, les efforts vers la qualité du recrutement.

**Commentaires FO :** « on va chercher à ... » = rien du tout. **L'administration leur dira au bout de 3 mois « Merci pour vos bons services », alors que des listes complémentaires auraient pu être recrutées maintenant pour partir l'année prochaine en formation à l'INSPE.**

## 2nd degré

Augmentation démographique sensible + 2 000 depuis 2012 ; augmentation en dent de scie. 332 élèves en plus alors que 157 prévus pour 2020.

C'est essentiellement le niveau 5ème qui a été impacté. Seulement 25 élèves de plus en 6ème ; 35 élèves de moins en SEGPA.

**Dispositif ULIS** : 2 créés à Angresse et Pouillon.

262 élèves de plus hors ULIS et SEGPA.

**Effectifs par collège** : certains collèges ont une dynamique marquée (Biscarosse, Gabarret) ; d'autres en baisse (St Martin de Seignanx, Peyrehorade, Lubet Barbon...).

**FSU** : des ouvertures ont été faites sans donner les moyens suffisants ; seuil du nombre d'élèves dans les ULIS.

**IA-DASEN** : la dotation départementale ne permet pas d'implanter 29 heures à chaque ouverture (horaires nécessaires en principe pour une classe). Les dédoublements qui existaient pouvaient parfois être récupérés. Lorsqu'on ferme, on ne récupère pas 29 heures.

**ULIS** : on peut en créer mais il faut des salles pour accueillir le dispositif. L'idéal serait que chaque collège ait une ULIS...

**FSU** : au sujet des SEGPA et du refus d'orientation par les familles dans certains collèges (réputation de certains établissements qui pose question OU questions pratiques pour les familles?).

**IA** : constate surtout que l'orientation vers la SEGPA se fait en 5ème et c'est positif.

**FO** : **il est important de reprendre un dialogue nécessaire avec l'ARS pour créer des places dans les institutions spécialisées.**

**IA-DASEN** : l'école ne doit pas se défausser de son obligation de scolarisation de tous les enfants (loi Montchamp 2005), mais il y a des comportements problématiques qui nécessitent une prise en charge spécifique.

On maintient le dialogue avec l'ARS, des places en SESSAD devraient être ouvertes à la rentrée.

Le Conseil Départemental – CD- se réjouit de l'ouverture du collège d'Angresse et soutient l'école inclusive.

## Questions diverses

- **FO Suppression du budget d'investissement alloué par le Conseil Départemental à l'enseignement spécialisé ?**

**CD** : c'est une fausse information. Le partenariat à hauteur de 20 000 € par an pour achat de WISC et autres tests nécessaires aux enseignants spécialisés est maintenu.

Le soutien du Département aux enseignants spécialisés est constant : soutien à l'APRASED (courrier au DASEN), prise en charge du matériel informatique par une subvention exceptionnelle à préciser avec la DSDEN (en fonction des moyens accordés par l'État).

**IA-DASEN** : cet engagement du CD est à noter, car systématique.

**L'UNSA** renouvelle ses remerciements ;

**FO remercie le CD** pour sa réponse et se félicite du maintien de cette subvention pour les enseignants spécialisés et les PsyEN.

- **FO - Rythmes scolaires**

Calendrier : dérogation à demander par les mairies avant le 1<sup>er</sup> mars (*courrier aux maires adressé le 15 novembre*).

Commission durant la première quinzaine du mois de mars ;

2ème quinzaine, un CDEN présentera les demandes et les réponses...pour que tout soit prêt pour le mouvement.

**Chiffres des écoles à 4 jours** : 111 écoles (33%) ; 87 communes sur 257 (34 % des communes ayant une école) ; 42 % des élèves.

**Lorsque FO a souhaité « reprendre la main » pour proposer son vœu sur cette question (comme annoncé par courriel daté du 25/11 avec nos questions diverses envoyés et envoyé le 30 /11 au matin pour qu'il soit présenté l'après-midi à l'écran aux membres du CDEN) il n'a plus été entendu, ni par la Préfète, ni par l'IA-DASEN !!!**

**Problème technique alors que la liaison était excellente jusque là ? FO a par la suite cherché à obtenir de nouveau la parole...en vain !!!**

**ON VOUDRAIT BAILLONNER LA VOIX INDEPENDANTE DE FO ?**

**Voici le vœu que FO voulait hier soumettre au vote des membres du CDEN :**

**« Contre la territorialisation de l'Ecole Publique.  
Pour une organisation unique de la semaine scolaire  
sur tout le territoire national décidée par le seul ministre de l'Education Nationale »**

**Force est de constater, qu'au regard des informations recueillies de tous les départements à cette rentrée 2020, le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, est appliqué très minoritairement dans les écoles du pays et, qu'à contrario, le régime dérogatoire d'un fonctionnement de la semaine scolaire basé sur 4 jours de classe est en vigueur dans près de 90% des communes du pays. Le dérogatoire est à présent quasi la norme.**

Aussi,

- parce que l'organisation de la semaine scolaire doit redevenir une prérogative pleine et entière du seul ministère de l'E.N. ;
- parce qu'aucune corrélation entre le niveau de la réussite scolaire et l'organisation de semaine scolaire n'a pu être démontrée. (Cf. enquête de juin 2017 de la Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance) ;
- parce qu'une organisation du temps scolaire unique simplifiera la gestion administrative des enseignants (*remplacement, temps partiels...*) et celle du transport scolaire ;
- parce que la libération du mercredi entier permettra aux communes et aux intercommunalités une mise en œuvre plus aisée d'activités sportives et culturelles de qualité ;
- parce que la libération du mercredi entier permettra également une concentration du temps de travail des personnels salariés intervenant pour ces activités, et donc une réduction de la précarité de leur emploi,

**le Conseil Départemental de l'Education Nationale des Landes réuni ce jour, lundi 30 novembre 2020, demande à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale d'arrêter par décret une organisation unique de la semaine scolaire basée sur 4 jours de classe, et ce, dès la rentrée 2020.**

**N'en déplaisent aux thuriféraires des 4,5 jours de classe, la FNEC FP- FO des Landes ne lâchera pas et adresse dès ce jour un courrier à l'IA-DASEN (avec copie à la Préfète des Landes) pour exiger que ce vœu soit soumis au vote du prochain CDEN, le 14 décembre 2020.**

- **FSU** : différents problèmes signalés pour les locaux des collèges de Parentis, Biscarosse, Linxe, Jean Rostand à Mont de Marsan.

**Conseil Départemental** : le département est très attentif à toutes ces situations ; il investit deux fois plus que le département voisin à ce niveau. Le responsable des services de l'Education du CD liste les travaux réalisés et explique le décalage dans le temps qui peut se produire entre le signalement et l'effectivité des travaux.

**Le Conseil Régional** : à Parentis, une grosse restructuration est engagée, la 1/2 pension (signalée dans les travaux à effectuer) est concernée par la restructuration.

- **FSU** sur la sectorisation de St Paul les Dax car grosse différence d'IPS, un collège voit ses effectifs stagner, l'autre baisser.

**IA-DASEN** : il faut prendre du temps et partager les constats.

Différence entre les deux collèges effectivement. Donc, il faut réfléchir à moyen terme (4 ou 5 ans) avec les deux éléments, les effectifs et la mixité sociale.

Pas de décision pour 2021 mais peut-être 2022 ou 2023.

Une note est en préparation pour les chefs d'établissement pour effectuer le diagnostic.

**CD** : la concertation se fait avec les élus locaux et le DASEN.

**La FCPE** signale que cela fait 8 ans que ce dossier (la carte scolaire de St Paul lès Dax) est sur la table depuis 8 ans et regrette que les parents ne soient pas plus associés ; l'image d'un des établissements est très mauvaise.

**Nomination des DDEN** : liste validée à l'unanimité.

Le Président des DDEN en profite pour exprimer l'attachement des DDEN aux valeurs de la République Française (Liberté, Egalité, Fraternité) et en particulier la liberté d'expression et la laïcité.

Il rajoute qu'il est de plus en plus difficile de trouver des candidat.e.s au poste de DDEN.

**Prochain CDEN le 14 décembre 2020 sur la laïcité**

*Fabrice DUBOUE,  
représentant FO titulaire au CDEN des Landes*

